

OFFRE CLUB AFFAIRES

FOIRES DE CHAMPAGNE

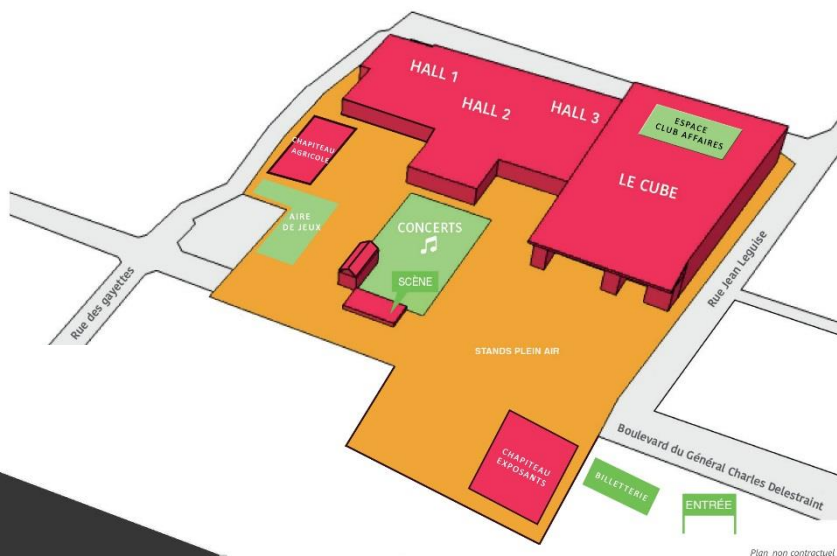
Du 02 au 10 Juin 2018

Offrez-vous une expérience unique!

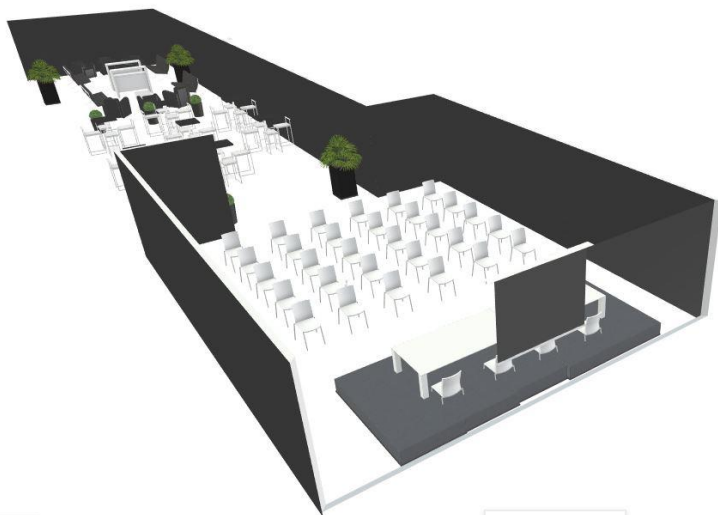


Accédez à un espace privatif le temps d'une journée

Sur une surface de 200m²
au sein des Foires de Champagne,
bénéficiez de prestations privilégiées
pour échanger avec vos adhérents et partenaires.



Espace Conférence



Salon Networking



Offre Club Affaires

(base 25 personnes min)

L'ESPACE:

Mise à disposition d'un **espace fonctionnel de 200m²**, aménagé dans une ambiance conviviale, réparti en 2 univers :

- **Espace Conférence** équipé d'un vidéoprojecteur, d'un écran, d'une sonorisation, d'une scène, d'un parterre de chaises.
- **Salon Networking** équipé de sofas, manges-debout, tabourets.

UNE EQUIPE DEDIEE:

- 1 accueil sur-mesure avec hôtesse
- 1 permanence technique
- 1 référent Club Affaires du Cube - Troyes Champagne Expo

COMMUNICATION – MARKETING:

- Accréditation Club affaires avec **badges All Access Foires** pendant les heures d'ouverture (11h -21h), avec possibilité de prolonger la soirée dans le secteur restauration.
- Un lot de **50 invitations** donnant droit à une entrée gratuite

PRESTATION CHAMPAGNE INCLUSE *

Champagne (1 carton base 25 personnes), avec flûtes
(A partir de 25 pers, renseignements et devis sur demande)



AMBIANCE ET CONVIVIALITE

Profitez de l'**animation** en illimité sur la journée et des **concerts** en soirée.

Possibilité de réserver un espace d'animation :
laser game, pétanque-foot, drift kart, ...
(renseignements sur demande)

COCKTAIL:

Prestations traiteurs sur demande et avec supplément

SOIREE VIP:

Possibilité de réserver une soirée concert privatisée (renseignements et devis sur demande)

Forfait Journée : 790 € HT

(plage horaire : 11h – 21h)

Forfait ½ Journée : 550 € HT

(11h – 15h / 16h – 20h)

Informations pratiques



Les Foires :
**accélérateur de
business !**

Profitez des Foires et de ses exposants pour élargir votre réseau professionnel et développer de nouvelles relations BtoB.



Les Foires :
**une ambiance
unique !**

Vibrez au rythme des Foires avec des **concerts** variés et des **animations** tous les jours.



Les Foires :
**un évènement
territorial**

Rendez-vous annuel et incontournable ! Participer aux Foires c'est bénéficier de toute la couverture médiatique et des échanges de proximité avec les acteurs locaux.



Save the Date

Du 02 au 10 juin 2018

Tous les jours de 11h à 21h.
Prolongation tous les soirs de jusqu'à minuit dans le secteur restauration des Foires.
Sauf le dimanche 10 Juin : fermeture des Foires à 19h.

Votre contact :

Sophie CALVO

Directeur de site et Développement Commercial

Le Cube – Troyes Champagne Expo

20, rue des Gayettes | 10000 Troyes

Tél. : 03 25 82 65 80 Mobile: 06 23 49 13 07

sophie.calvo@troyes-cm.fr

www.foiresdechampagne.com

Bon de Commande

(base 25 personnes min)

Vos Coordonnées

ENTREPRISE : _____

ADRESSE: _____

CONTACT : _____

MAIL : _____ / **TEL :** _____

Nombre de personnes : _____

Date souhaitée : _____

Plage horaire souhaitée : _____

(Sous réserve de disponibilités)

Descriptif prestation

- Espace Club Affaires (200m²) équipé, 1 hôtesse à disposition
- Badges All Access Foires, concerts en soirée, animations, ...
- 50 invitations donnant droit à 1 entrée gratuite

Prestation Champagne Incluse * (1 carton de 6 bouteilles)

Total

FORFAIT 10H

... X 790 € HT = € HT

FORFAIT 4H

... X 550 € HT = € HT

Lot de 50 invitations supplémentaire

... X 100 € HT = € HT

**Acompte 50 % de la commande
à régler sur facture au moment de la
confirmation de la réservation.**

Total HT

..... € HT

TVA

20 %

**Règlement par virement bancaire ou chèque
à l'ordre du Trésor Public.**

Total TTC

..... € TTC

Fait à Troyes, Le/...../.....

Cachet et Signature, précédés de la
mention « Lu et approuvé »

Conditions Générales de Vente

Au titre des présentes, sont considérés :

Comme « Organisateur » : L'EPA - La Maison du Boulanger ,
activité le Cube - Troyes Champagne Expo ;

Et comme « Société émettrice » ou autre personne morale :
L'entité qui loue à son profit l'Espace Club Affaires lors des
Foires de Champagne 2018,

1. INSCRIPTION ET DEMANDE DE PARTICIPATION

L'inscription à cette offre implique l'acceptation sans réserve
des présentes conditions générales.

Le bon de commande est à envoyer par voie postale, signé
par une personne ayant qualité pour engager la société ou
autre personne morale.

En cas de désistement, les sommes dues à l'organisateur en
vertu de cet engagement seront acquittées dans leur totalité
par la société émettrice ou personne morale.

Pour être recevable, la demande doit être accompagnée
d'un chèque d'acompte, à l'ordre du Trésor Public (50 %
encaissé sur facture, à réception du bon de commande et le
solde versé à l'issu de la prestation sur envoi de facture)

La réservation comprend la location de l'espace Club Affaires
aménagé, 1 Hôtesse, les Badges All Access et 50 invitations
donnant droit à 1 entrée gratuite (base 25 personnes), 1
carton de Champagne (base 25 personnes) avec flûtes.

2. FRAIS DE LOCATION ESPACE

Le montant de la prestation est défini dans le bon de
commande sur une base minimale de 25 personnes :

- Soit **790€** HT pour un forfait de 10h. Dans le respect
des heures d'ouverture des Foires : 11h à 21h (prolongation
possible de 3h dans le secteur restauration des Foires), sauf
le dimanche 10 Juin.

- Soit **550€** HT pour un forfait de 4h. Plage horaire à
définir dans le respect des heures d'ouverture des Foires :
11h à 21h (prolongation possible de 3h dans le secteur
restauration), sauf le dimanche 10 Juin : 11h – 19h,

Le non-règlement de la réservation dans le délai demandé
entraîne la non acceptation de l'Organisateur à privatiser
l'espace et la remise à disposition potentielle par
l'Organisateur des surfaces réservées.

Les prestations complémentaires font l'objet d'une
facturation particulière.

3. DISPOSITIONS DIVERSES

Annulation du fait de l'Organisateur :

S'il devenait impossible de disposer de l'espace nécessaire
ou si le feu ou une calamité publique ou autre cas de force
majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de Cassation
rendait impossible l'exécution de tout ce qui doit être fait
pour la manifestation, l'Organisateur pourrait à tout
moment l'annuler en avisant par écrit les clients.

L'Organisateur sera responsable vis-à-vis de la société
émettrice ou de la personne morale, des dommages et
préjudices certains, directs et réels qui résulteraient pour
elle de l'annulation, à la condition que cette dernière résulte
d'un fait ou d'une faute de l'Organisateur ou d'un de ses
employés.

Annulation du fait de la société émettrice ou autre personne morale :

En cas d'annulation de la réservation du fait de la société
émettrice ou autre personne morale, l'Organisateur
conservera les sommes qui lui ont été versées à titre
d'acompte. Il facturera en outre à la société émettrice ou
autre personne morale, l'ensemble des services qu'il aurait
déjà réalisés et pour lesquels une dépense aurait été
engagée. Le total des sommes dues à l'Organisateur à ce
titre ne saurait excéder le prix qui lui aurait été dû par la
société émettrice ou personne morale si l'annulation n'était
pas intervenue.

En aucun cas, les responsabilités de l'Organisateur La Maison
du Boulanger pour le Cube - Troyes Champagne Expo ne
sauraient être engagées au titre des dommages indirects tels
que la perte d'exploitation, de données, de fichiers,
préjudice commercial, d'image ou de réputation.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du
06/01/1978, le client peut accéder aux informations le
concernant, les rectifier et s'opposer à leur traitement ou à
leur transmission éventuelle aux partenaires en écrivant à
l'Organisateur en ce sens.

En cas de contestation portant sur l'interprétation ou
l'exécution des présentes, le Tribunal Administratif de
Châlons-en-Champagne sera le seul compétent.